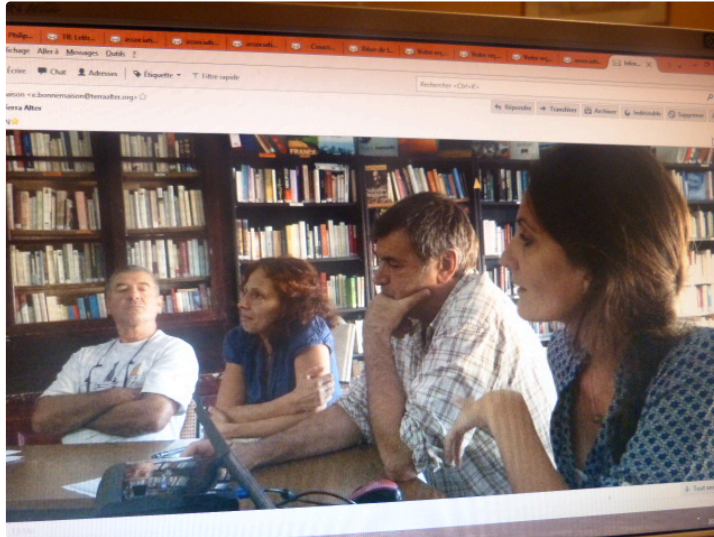


## L'association Terra Alter concrétise à Marciac

L'économie circulaire anti-gaspi alimentaire



L'association Terra Alter concrétise à Marciac

Une nouvelle enseigne va fleurir prochainement à Marciac.

Sous l'égide d'Elodie Bonnemaïson et avec le soutien de partenaires institutionnels l'association Terre Alter va se tourner vers le Bio. L'objectif est de créer une plateforme de valorisation et de commercialisation de produits biologiques issus du terroir.

Déjà des agriculteurs locaux ont manifesté leur intérêt pour cette initiative qui leur permettrait de développer des surfaces maraîchères en diversifiant la production de céréales. Les produits seraient collectés, lavés, épluchés mis sous vide ou transformés en conserves.

Les clientèles ciblées seraient la restauration privé ou collective, les grandes surfaces. L'activité démarrerait en 2017 avec 6 personnes et un objectif de production de 100 tonnes avec une prévision de 1000 tonnes en 2019 et 23 employés; Un programme a été ébauché au cours de deux réunions à Marciac et à Auch avec le soutien de la chambre d'agriculture du Gers et notamment la participation de Christophe Garroussia référent culture bio dans l'institution.

Un programme de réunions a été élaboré avec mise en place des contrats avec les producteurs, de formation organisé par la chambre d'agriculture l'étude de la planification et de l'organisation de la production. Une initiative qui ne peut qu'être intéressante pour l'économie du secteur en soutenant les initiatives locales de développement durable, en participant à la préservation de l'environnement et la création d'exemples locaux dans le cadre d'une économie circulaire et solidaire.

L'association Terra Alter a vu le jour fin 2015 pour soutenir les initiatives locales de développement durable participant à la préservation de l'environnement et la création d'emplois locaux dans le cadre d'une économie circulaire et solidaire notamment, l'émergence de plateformes de collecte et de valorisation des surplus de fruits et légumes en circuit court ; concrètement, il s'agit de soutenir techniquement, financièrement les études, de favoriser la mutualisation d'informations, de moyens, de ressources humaines, techniques et toute autre action permettant le soutien et le développement de ces initiatives ; pour ce faire, l'association pourra exercer des activités économiques de vente de produits, prestations, services ou opérations immobilières en lien avec l'objet.